

Nadia Yassine - 1/2

une courte autobiographie de Nadia Yassine, Fondatrice de la section féminine du mouvement "Justice et spiritualité" et la fille aînée de Abdessalam Yassine, fondateur du mouvement

Nadia Yassine est la fille aînée de Abdessalam Yassine, fondateur du mouvement "Justice et spiritualité". Née en 1958, elle fait ses études primaires et secondaires à la mission française et obtient son baccalauréat au lycée Victor Hugo en 1977. Elle décroche un diplôme en Sciences politiques en 1980. Interdite de passeport jusqu'en 2003, elle continua sa formation en autodidacte.

Fondatrice de la section féminine du mouvement "Justice et Spiritualité" dans les années 80, elle continue d'y animer avec un groupe de femmes engagées des cercles de réflexions. Leur vocation consiste à encadrer les membres de la section féminine dans le sens d'un ijihad (effort de contextualisation de la Révélation) au féminin, axé sur la spiritualité islamique comme le défend la pensée du fondateur. Sa forte implication dans le champ politique est en elle-même une mise en pratique de la pensée de Abdessalam Yassine concernant la participation effective des femmes tant dans le mouvement que dans une société en quête de son islamité.

Elle n'est pas pour autant la porte parole du mouvement et s'en défend pour plusieurs raisons, tant subjectives qu'objectives. Elle se reconnaît plutôt comme la défenseuse d'un enseignement universaliste initié par son père et dont le mouvement, quoique né de cette pensée, n'en est pas l'aspect exclusif. Pour cela ; elle n'a aucune responsabilité dans le cadre de celui-ci. Elle se définit surtout comme une musulmane fière de son islamité, qui témoigne avec conviction de sa foi en s'impliquant au niveau national et international dans différents domaines et croyant fortement que le jihad est participation à l'Histoire.

Dans un esprit iconoclaste, Nadia Yassine écrit "Toutes Voiles Dehors" bien avant le 11 septembre. Il ne fut publié qu'en 2003 aux éditions "Le Fennec" au Maroc, et "Alter-éditions" en France. Cette actualité fit de cet essai un objet de confrontation avec l'Occident et de stigmatisation de sa culture ; idée dont se défend Nadia Yassine qui le considère comme un livre beaucoup plus détaché du manichéisme ambiant et non le fruit de cet évènement contemporain majeur comme elle a jugé bon de le préciser dans la préface. D'autres essais et un roman sont en gestation, Nadia les ayant mis en veilleuse donnant la priorité à ses multiples conférences et voyages.

Nadia Yassine est auteure de plusieurs articles et d'un grand nombre d'interviews, parus dans divers journaux nationaux et internationaux. Elle a aussi réalisé une série d'interviews sur plusieurs stations Radio et TV internationales.

Professeure honorifique de l'université de Ténériffe, elle a donné de multiples conférences, depuis qu'elle détient son passeport en 2003, dans différents pays européens mais aussi aux Etats-Unis où elle fut invitée par plusieurs universités, dont Harvard, à présenter son essai traduit en anglais.

Militant pour plus de libertés publiques au nom d'une vision progressiste de l'Islam et ayant participé à plusieurs marches pour défendre les valeurs universelles de justice et de paix, elle fut arrêtée le 10 décembre 2000, lors du sit-in en faveur des droits de l'Homme. Elle fut condamnée ainsi que son mari et toute sa famille à 4 mois de prison avec sursis et amende. Elle était aussi à la tête de la fameuse marche de l'an 2000 qui a généré un gros malentendu instrumentalisé contre le mouvement accusé d'être contre les droits des femmes. Elle s'en défend en invoquant l'interventionnisme néocolonial comme étant la vraie raison de cette initiative.

Epouse de Abdellah Chibani, professeur d'économie, membre du secrétariat général et ex-détenu politique pendant deux ans, Nadia Yassine est mère de 4 filles et grand-mère de nombreux petits enfants.

Elle est poursuivie actuellement pour atteinte aux "institutions sacrées de la nation", suite à une interview

Nadia Yassine - 2/2

accordée à l'hebdomadaire marocain " Al Ousbouiya Al Jadida" (du 2 juin 2005). Elle y a exprimé clairement ses positions concernant la monarchie et le système de gouvernance au Maroc ; positions qu'elle n'a cessé d'exprimer depuis des années d'ailleurs. Elle risque entre 3 et 5 années de prison et une amende de 10000 à 100000 dirhams.

Nadia Yassine est, pour résumer, l'incarnation d'un défi relevé par une école de pensée au référentiel tout à fait islamique, qui en appelle entre autres projets novateurs, à accorder à la femme sa place au sein d'un projet de société basé sur le volontarisme, l'éducation et la confiance.